

Conseil de faculté

CONFIDENTIEL N° 120

Séance du jeudi 7 juillet 2015, 15h15, Géopolis 2235, procès-verbal

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2015, n° 119, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'École
5. Communications de la Recherche
6. Communications des représentants de la FGSE au Conseil de l'Unil
7. Préavis sur la composition de commissions de nomination - CONFIDENTIEL
8. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2015, n° 119, et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont acceptés.

3. Communications du Doyen

1. La Direction a nommé M. Pietro de Anna au poste de professeur en processus de la zone Vadose, ainsi que M. David Picard au poste de professeur en anthropologie du tourisme. Ces deux nominations suivent les préavis du Conseil de Faculté et de leurs Commissions de présentation respectives.
2. La Direction a également accepté d'ouvrir un poste de MER 1 en Durabilité pour le nouveau Master en fondements et pratiques de la durabilité.
3. Madame Filomena Jacquier a décidé de mettre un terme à son contrat à l'issue de sa période probatoire. Le processus pour pourvoir son poste va donc recommencer.
4. M. Guillaume Pirot a été élu tacitement (unique candidat) représentant du CI au CUNIL ; il remplace B. Rudaz, démissionnaire.
5. François Bussy a retiré sa candidature au poste de recteur. Il a en effet été rassuré sur l'avenir de l'Unil après qu'il ait pu lire le rapport de la Commission portant sur les autres candidats internes.
6. Dans le cadre du programme RECHAP, qui vise à promouvoir la recherche transdisciplinaire dans les Alpes, une séance réunissant des chercheurs de plusieurs facultés travaillant dans les Alpes a eu lieu. L'idée est de donner davantage de visibilité à cette plateforme, mais aussi de pérenniser son financement. En effet, les services centraux avaient jusqu'à présent refusé de participer financièrement, arguant qu'il s'agit d'un projet facultaire.

7. Un accord a été signé entre l'Unil et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer. Ce dernier a prévu d'investir à l'Unil 14 millions par année pendant 30 ans. Des locaux adéquats doivent cependant être mis à disposition, et des constructions/rénovations de quatre bâtiments auront lieu, donc deux dans le secteur du CHUV.
8. Lukas Baumgartner a été associé à une délégation diplomatique en Argentine, dont l'objectif était de sonder les liens que l'Unil pourrait potentiellement développer là-bas. **Lukas Baumgartner** explique qu'ils ont visité plusieurs universités publiques et privées dans la région de Buenos Aires ainsi qu'à Cordoba. Ces dernières années, l'Argentine a beaucoup investi dans la recherche scientifique et les universités, et plusieurs accords au niveau facultaire seraient intéressants. Par exemple, l'Université de Mar del Plata offre des formations très similaires à celles de la FGSE en sciences de la terre ainsi qu'en géosciences. L'Université de Buenos Aires était en revanche peu intéressée ; il s'agit d'une immense université qui cherche plutôt des partenariats avec d'autres grandes universités.
Le FNS va désormais essayer de mettre en place un programme complémentaire avec l'Argentine, qui proposera de déposer des projets conjoints soit au FNS soit auprès de son alter ego argentin. Il est recommandé d'anticiper et de préparer à l'avance les projets, car il est probable que le FNS fixe un délai très court pour déposer les projets, une fois le programme complémentaire mis en place.
En ce qui concerne les accords de mobilité, la structure des études est encore 4 années de licence/bachelor avant 2 années de master, donc il faudrait un peu de flexibilité pour permettre l'échange d'étudiants.

4. Communications de l'École

Magali Petermann-Glaus prend la parole en l'absence de René Véron.

1. Les enseignants du bachelor se sont réunis par orientation afin d'améliorer la coordination entre les contenus. Des redondances ont été identifiées en géographie, quoique dans certains cas la répétition puisse être utile. Des lacunes dans certains domaines ont également été repérées. Dans l'orientation sciences de l'environnement, il y a déjà une excellente coordination entre les enseignements, avec une bonne continuité au niveau des contenus. Pour l'orientation géologie, il faut élaborer un guide pour le travail de bachelor, afin de définir le cadre de ce travail, nouveau dans cette orientation.
Une plateforme pour mettre à disposition des enseignants les différents contenus des cours sera créée. En outre, un groupe de discussion sera également créé, toujours pour éviter les redondances.
2. Lors de sa dernière séance, le Conseil de l'UNIL a estimé que les cours en ligne « mooc » étaient particulièrement utiles pour les formations continues, mais qu'ils pouvaient également être utilisés comme support aux formations standards. L'idée est de favoriser la qualité sur la quantité et de se concentrer sur les domaines de spécialisations de l'UNIL.
3. Les derniers plans d'études et règlements vont être signés sous peu par le Doyen, finissant ainsi le processus.

5. Communication de la Recherche

1. Auto-évaluation : C'est finalement terminé. Les synthèses sont disponibles sur le site de la COVER. Tous ces documents sont publics, y compris le plan de développement.
2. René Véron et Benjamin Lehmann ont accepté de représenter la FGSE à l'Université de Lancaster, les 14 et 15 juillet prochain.
3. La convention avec le VTR au Botswana, un centre de recherche, est en cours. La Direction a émis un préavis positif.
4. FINV2015B. Tous les financements demandés ont été accordés, les dossiers étaient très bons.
5. Divers et informations.
 - a. La couleur utilisée pour identifier la faculté a changé ; le site web est déjà passé à la nouvelle couleur.
 - b. La station de suivi de la qualité des eaux de la Chamberonne peut être utilisée pour la recherche ou les enseignements. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Nathalie Boisvert.
 - c. Application mobile GéoGuide – Val d'Hérens est désormais disponible sur le site internet <http://igd.unil.ch/geoguide>, ainsi que sur l'AppStore.
 - d. La convention AlpArray a été signée.
 - e. Le 12 novembre 2015 aura lieu la « journée de la recherche » avec la présence du FNS.
 - f. Finalement, **Eric Verrecchia** remercie les membres du décanat, ceux de l'ACIGE, les membres du CI qui ont œuvré à la mise en place de l'ACIGE, aux collègues de la Faculté, ses alter ego des facultés FBM, FTSR, HEC, FD et SSP, son équipe qui a supporté ses absences et retards durant son mandat, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son dicastère durant ces trois dernières années.

6. Communication des représentants de la FGSE au Conseil de l'UNIL

Benjamin Rudaz et **Céline Rozenblat** expliquent que les deux dernières séances se sont déroulées à huis clos, ils ne peuvent par conséquent pas donner de compte-rendu détaillé. Lors de ces séances, les trois candidats ont auditionné. Le 25 juin, le vote a eu lieu après un relativement bref débat et Nouria Hernandez a été choisie à une nette majorité absolue après un seul round de vote. Le CUNIL va à présent adresser une lettre au Conseil d'État et proposer que Nouria Hernandez soit nommée rectrice à partir du 1^{er} août 2016. Si cette proposition est acceptée, elle entre immédiatement en fonction à la Direction afin de pouvoir se préparer pour son mandat.

Ce vote clair en sa faveur s'explique par les excellentes recommandations des personnes qui ont travaillé avec elle ; elle a été couverte de louanges sur tous les aspects recherchés. Elle a également fait très forte impression durant les auditions, en étant très claire et très honnête sur ses projets, capacités et éventuelles limites.

7. Préavis sur la composition de commissions de nomination – CONFIDENTIEL

La procédure étant encore en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

La composition de la commission de présentation pour le poste en paléontologie et changements paléo-environnementaux est soumise au vote du Conseil qui y donne un préavis favorable; le dossier est transmis à la Direction.

8. Divers, interpellations et propositions

Benjamin Rudaz annonce qu'après avoir siégé au Conseil de faculté durant 4 décanats, il s'agit finalement de sa dernière séance. Il a préparé une communication intitulée « La recherche, une activité rémunérée à plein temps ». L'enjeu de cette communication est l'inégalité de traitement de nombreux assistants qui ne disposent pas de contrats à 100% mais à 80%, et qui pourtant travaillent bien à 100%. Il s'agit d'une situation injuste, qui permet d'économiser d'importantes sommes sur le dos de ces personnes. Afin de montrer l'ampleur du phénomène, il a calculé les économies qui pourraient être réalisées si le même processus était appliqué aux autres corps de la faculté. Par exemple, si le taux des professeurs était diminué de 100% à 80%, cela permettrait d'engager 18 assistants à 100%, ou 7 Professeurs ordinaires à 100%.

Le but de sa communication n'est cependant pas de promouvoir la diminution des taux de travail afin d'engager plus de monde, mais de reconnaître – financièrement – que les assistants employés à 80% doivent de fait travailler à 100%.

La communication suscite plusieurs réactions. Plusieurs membres du Conseil estiment que la situation salariale des assistants s'est déjà beaucoup améliorée ; par le passé certains d'entre eux étaient engagés à 60%. Le problème principal des assistants n'est pas tant le revenu, mais le trop grand nombre de doctorant rapporté aux débouchés académiques. De ce point de vue, il n'est pas logique d'augmenter les revenus des assistants, qui sont déjà très élevés en comparaison européennes, et ainsi rendre encore plus attractifs les thèses vis-à-vis des autres débouchés professionnels s'offrant aux étudiants diplômés.

En outre, il n'est pas si simple d'harmoniser les salaires des assistants étant donné que certains d'entre eux sont payés sur la base de fonds d'autres institutions que l'Unil, qui offrent des salaires à 100% inférieures à ceux offerts par l'Unil.

Par contre, la diversité de charge de travail d'un assistant à l'autre est un vrai problème. Certains directeurs cherchent en effet à « protéger » leurs doctorants en s'assurant qu'ils disposent de suffisamment de temps à dédier à la thèse, alors que d'autres leur confient autant de travail que possible.

Le Doyen considère qu'à ce niveau, une homogénéisation des pratiques au niveau facultaire en ce qui concerne l'emploi des assistants est problématique, car les instituts sont très hétérogènes. Il préfère par conséquent que cela soit géré à l'interne de chaque institut, tout en poussant les directeurs à être équitables, d'essayer d'instituer des pools, etc. Le Décanat va également défendre des budgets plus importants pour les assistants, qui ne sont pas suffisamment nombreux par rapport aux professeurs.

Changeant de sujet, **Lukas Baumgartner** remarque que certains masters sont ouverts aux étudiants anglophones, mais qu'il leur ait fréquemment demandé de réussir au préalable un programme de mise à niveau composé de cours de bachelor, enseignés en français.

Il est noté qu'il est important que les étudiants passent par des programmes de mise à niveau afin de s'assurer qu'ils disposent des mêmes connaissances que les étudiants sortant des bachelors de la faculté. Le problème de la langue pourrait être évité en leur demandant de suivre des programmes de mise à niveau ad-hoc, basé sur des apprentissages par projet plutôt que sur des cours de bachelors.

Magali Péterman-Glaus précise que tous les étudiants qui doivent passer par un programme de mise à niveau doivent de toute façon passer un examen de français, parce que la langue officielle de tous les bachelors est le français.

Finalement, **François Bussy** remercie Eric Verrecchia pour son travail et son énergie ; il manquera. Il invite ensuite les membres à aller trinquer à l'hôtellerie du Bon-Rivage à La Tour-de-Peiz à l'occasion du repas de Faculté.

François Bussy